

Les subsides

M. Allmand: Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire a cité une liste d'entreprises du secteur du textile favorables au libre-échange.

Un certain nombre de ces entreprises appuient l'Accord. Dans la plupart des cas, il s'agit d'entreprises produisant des produits de textile plus coûteux ou des produits spécialisés. J'ajoute que la moitié des témoins entendus par le comité appuyait l'Accord et que l'autre moitié s'y opposait. Peut-être y en avait-il même un certain nombre qui n'étaient ni pour ni contre mais qui désiraient obtenir plus de renseignements.

Je tiens à déclarer au secrétaire parlementaire qu'en général, les entrepreneurs et les employeurs sont favorables à l'accord parce qu'ils désirent accéder à de nouveaux marchés et qu'ils sont parfaitement en mesure d'absorber le choc qui résultera de l'Accord. Les gens qui exercent moins de contrôle sur leur vie économique sont les travailleurs, les sans-emploi, les vieillards, *et caetera*. Ce sont eux qui, devant le comité, expriment leur opposition à l'Accord.

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Nous entendons maintenant le point de vue d'un groupe qui n'a pas assisté aux séances du comité. Ce que je veux dire, c'est que, dans l'ensemble, les employeurs et les hommes et femmes d'affaires sont en faveur de l'accord tandis que les employés des mêmes industries sont contre.

M. Friesen: Que faites-vous des travailleurs de l'acier à Hamilton?

Mme Copps: Ils sont contre.

M. Allmand: On pourrait trouver des exemples çà et là de gens qui sont pour ou contre. Soit dit en passant, il y a une société sidérurgique dans l'Ouest qui s'oppose à l'accord. Le fait est que le gouvernement veut précipiter les choses et qu'il a trop sacrifié dans les négociations.

Pour conclure, je tiens à rappeler que mon parti est en faveur de la libéralisation des échanges avec les États-Unis. Lorsque nous étions au pouvoir, les tarifs ont été abaissés sur une période de 20 à 30 ans. Mais nous ne sommes pas favorables à un accord qui cède bien trop aux États-Unis pour ce que le Canada reçoit en échange.

M. Friesen: Madame la Présidente, le député a déploré que le Parlement n'ait pas pu participer suffisamment jusqu'ici à l'étude de la question. Je l'invite à comparer l'examen parlementaire auquel cet accord est soumis et celui dont le Pacte de l'automobile a fait l'objet.

M. Allmand: Madame la Présidente, je suis arrivé à Ottawa en 1965, et le Pacte de l'automobile était déjà en place. Je suis mal placé pour répondre à sa question parce que je ne sais pas ce qui s'est passé à l'époque.

Tout ce que je puis dire, c'est que, aujourd'hui, le Pacte de l'automobile jouit d'un appui universel à la Chambre. Je ne connais aucun parti qui en préconise la dénonciation, même si,

à mon avis, les initiatives du gouvernement ne manqueront pas de l'affaiblir.

J'ajouterai néanmoins que, depuis que je suis ici, c'est-à-dire depuis 22 ans, je n'ai jamais vu une mesure importante comme celle-ci étudiée de façon aussi sommaire et expéditive.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Nous reprenons le débat et c'est le député de Spadina (M. Heap) qui a la parole.

M. Heap: Madame la Présidente . . .

M. McDermid: Un instant!

M. Friesen: Qui est le suivant?

Mme Copps: Il s'est levé et personne d'autre, c'est donc votre problème.

M. McDermid: J'invoque le Règlement . . .

M. Friesen: Vite sur ses patins, Mac!

Mme Copps: J'étais debout.

M. McDermid: Madame la Présidente, vu la rotation habituelle des intervenants, je pense que c'est maintenant au tour du côté gouvernemental de parler. Nous avons déjà entendu un député de la majorité et deux de l'opposition. J'estime que c'est le tour de la majorité.

Mme Copps: Certainement pas.

M. McDermid: J'étais debout lorsque Votre Honneur a annoncé la continuation du débat.

Mme Copps: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Comme le député le sait, lorsque la présidence annonce la suite du débat, la parole est à quiconque se lève et elle a été attribuée au député de Spadina (M. Heap). Qu'il y ait eu ou non une erreur, la présidence a donné la parole au député de Spadina et c'est lui que l'on devrait entendre. J'étais également debout.

M. Heap: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai hésité, parce que je pensais que quelqu'un de la majorité allait se lever.

M. McDermid: J'étais debout.

M. Heap: J'ai regardé en face et je ne sais pas où était l'esprit du député, mais son corps était dans sa chaise. C'est alors que je me suis levé et que vous m'avez donné la parole.

M. McDermid: A propos du même rappel au Règlement . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): La présidence a bien vu que le secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur (M. McDermid) demandait la parole. J'ai néanmoins commis l'erreur assez courante de croire qu'il voulait poser une question ou faire une observation, et non pas poursuivre le débat.

Si le député de Spadina veut bien me permettre, nous allons revenir à l'ordre normal des interventions. Son tour viendra tout de suite après. Si le député est d'accord, je vais donner la parole au secrétaire parlementaire.